



VILLE DE POUQUES-LES-EAUX
PROJET PEDAGOGIQUE 2024
ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL 3-6 ANS

« L'action de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont la famille et l'école ».

Elle est inscrite dans le Projet Educatif de La Ville de Pougues-les-Eaux qui répond au cadre réglementaire de la circulaire n°2013-036 du 20 mars 2013 depuis la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. C'est par cette politique volontariste dédiée au secteur enfance jeunesse que le Projet Educatif Territorial de la Ville de Pougues-les-Eaux a été mise en place en 2019 à partir d'une collaboration locale entre tous les acteurs intervenants dans le domaine éducatif : Le Service Enfance Jeunesse de la Commune de Pougues-les-Eaux, L'Education nationale , le Service des Sports et de la Culture.

PREAMBULE

Ce projet a pour but de définir *les orientations pédagogiques de l'équipe de l'accueil de loisirs maternel* . Il est élaboré en lien avec *les orientations éducatives* définies par la Collectivité Territoriale définies dans le Projet Educatif de la Ville de Pougues-les-Eaux.

C'est un document de travail, et à ce titre **un outil de référence** pour toute personne travaillant, régulièrement ou occasionnellement, sur l'accueil de loisirs.

Tout animateur embauché sur l'accueil de loisirs devra en prendre connaissance, et marquer son adhésion.

I. DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL

Il est géré par **la Commune de Pougues-les-Eaux** .

L'accueil de loisirs maternel se situe dans les locaux de l'école maternelle situé **rue Boutron , 58320 Pougues-les-Eaux**. C'est un lieu partagé qui est ouvert tous **les mercredis** (*sauf jours fériés*) ainsi que durant **les petites vacances scolaires** (*sauf les vacances de décembre*), et **les grandes vacances d'été**.

Les enfants sont encadrés par une équipe **d'animation qualifiée** (*BAFA ou stagiaire et équivalence dont 10 % de non diplômé*) en fonction **des besoins**, selon **les réglementations** en vigueur.

Ils sont accueillis à partir de **3 ans jusqu' 6 ans** de l'enfant. L'équipe d'animation **des mercredis** a choisi de fonctionner soit *en un seul groupe avec toutes tranches d'âges confondues* pour permettre **le tutorat**

Grands et petits avec 2 animateurs titulaires ou soit en *2 groupes distincts les 3 /4 ans et les 5/6 ans* pendant les vacances scolaires au-delà de 16 enfants .

Le personnel technique (restauration collective, nettoyage des locaux, entretien et désinfection quotidien) est mis à disposition et géré **par la Commune**.

Les tarifs de l'accueil collectif pour mineurs sont décidés **par le Conseil municipal**.

II. LES MISSIONS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL

- Développer des activités en ayant le souci de les inscrire dans **une réalité locale**, tenir compte des conditions de mode de vie des parents, et de la vie associative locale .
- Rechercher **une cohérence dans l'intervention éducative des différents acteurs** en définissant leurs rôles .
- S'appliquer à être **complémentaire** dans les activités proposées, tout en prenant en compte **les rythmes de vie des enfants**.
- L'accueil maternel est un lieu de **loisirs, de récupération et de vacances**.

III. LES PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL

L'équipe de direction se donne pour **principaux buts** :

- De connaître l'enfant et sa famille
- De favoriser l'accueil et l'épanouissement de l'enfant par les temps de loisirs
- De soutenir le développement de la socialisation.
- Veiller à l'intégration physique, morale et affective des enfants.

1. Connaître l'enfant et sa famille

L'enfant pour se construire à besoin d'évoluer dans **un climat de sécurité** auprès d'adultes qui sauront le mettre en confiance lui et sa famille, en se montrant **disponibles** et à **l'écoute** des besoins de chacun.

2. Favoriser l'accueil

Afin de favoriser l'accueil de l'enfant, nous proposons **un lieu d'accueil échelonné** le matin qui sera assuré par l'équipe d'animation, et constituera **un lieu de transition** entre l'enfant et sa famille.

3. Favoriser l'épanouissement de l'enfant par les temps de loisirs

Chaque enfant a un rythme de **développement** qui lui est **propre**. Il s'agit donc de respecter ses besoins et ses désirs , lui offrir la possibilité de s'exprimer par le jeu, s'évader dans un **espace imaginaire**, mettre en place des activités et des temps de découverte favorisant son épanouissement.

Ainsi, nous proposons aux enfants :

- **Des sorties** qui permettront aux enfants de découvrir *d'autres espaces d'expérimentations par une pédagogie de la manipulation, de la découverte, l'observation et mettant l'accent sur tous les sens en éveil des petits en faisant de l'accueil de loisirs un lieu éducatif ouvert sur le monde et les autres, « s'aérer » ainsi en dehors des locaux .*
 - **En profitant de l'environnement proche en exploitant les ressources du territoire sur la Commune de Pougues-les-Eaux :**
 - **LE PARC THERMAL DE POUQUES LES EAUX** *par le biais des balades, des observations, frotter les écorces à la craie et des câlins aux arbres pour bénéficier de leurs énergies réparatrices : LA SYLVOTHERAPIE. Se retrouver dans ce cadre ombragé et arboré lors d' un pique-nique après avoir appris à se déplacer à pied en grand groupe depuis l'accueil de loisirs rue des Boutrons jusqu'au Parc. Ce trajet leur permet de se repérer dans la ville et apprendre à respecter la signalisation lorsque l'équipe leur propose un projet d'animation sur le permis piéton ou les moyens de transport avec Petit Loup. Des parties de cache-cache ou cueillette automnale et jouer dans les aires extérieures qui viennent d'être installées telles que LA COCINELLE font la joie des maternelles. Nous avons pu également clôturer l'année scolaire en participant à la fête organisée par l'association de parents d'élèves « LES DOUDOUS » où des stands jeux tenus par les parents étaient au rendez-vous pour la joie des enfants accueillis au centre de loisirs.*
 - **PARC DE LA MAIRIE SIMONE VEIL** *où les enfants peuvent profiter des nouvelles structures jeux installées telle que LA SAUTERELLE toboggan, escalade , tourniquet pour des exploitations motrices :*

sauter, glisser, grimper et prendre des risques en toute sécurité. Également, pour des parties de relais dans l'allée arborée ou par l'observation des petits animaux en autonome comme **le petit écureuil ou les oiseaux au printemps**.

- **BALLADE DES 5 SENS AU MONT GIVRE** : cueillette de trésors de l'autonome pour du land Art ;
- **LE PARCOURS DE LA GOUTTE D'EAU**, jeu interactif de géolocalisation proposé dans la Ville de Pougues- Les- Eaux par l'Office du Tourisme .
- **LA MEDIATHEQUE DE LA VILLE DE POUQUES**, où Sophie, la médiatrice, met à notre disposition et oriente nos lectures vers des albums de littérature de Jeunesse en fonction de l'entrée et en lien avec l'axe pédagogique choisi par l'équipe pour illustrer, expliquer et découvrir un thème d'animation à la semaine ou sur une période des mercredis.
- **NOUVELLE ACTIVITE PROPOSEE AUX ENFANTS : UN ATELIER POTERIE AVEC AUDE MARTIN**, céramiste, avec laquelle les enfants plongent les mains dans la terre et découvrir la céramique.

- **Des thématiques** sont proposés sur **le temps des mercredis**

Période de septembre -octobre :

- ➔ La rentrée des animaux avec « **les souriceaux et du Zèbre qui ne voulait pas aller à l'école** » pour appréhender et définir ensemble les règles du vivre ensemble et de la socialisation en collectivité et surtout se familiariser avec l'équipe et les locaux.
- ➔ Les animaux du jardin autour des albums : « **ROBIN L'ECUREUIL DU JARDIN , LE PETIT HERRISSON PARTAGEUR** »

Période de novembre-décembre :

- ➔ En attendant Noël, les enfants vont décorer par l'aménagement d'un coin dédié au Noël des animaux en créant posé sur un plateau une forêt enchantée avec les animaux de la forêt en hiver sous la neige qui sera le lieu du rituel des histoires à écouter, à toucher, à raconter autour des albums suivants : « **JOYEUX NOËL PETIT HERRISSON / LE PETIT LAPIN DE NOËL/ PETIT HERRISSON ET LE SAPIN DE NOEL/ LE MYSTERIEUX NOËL DE PETIT HERRISSON** ». Les aventures de petit hérisson plongent les enfants dans la magie des fêtes où il retrouve ses amis de la forêt autour du goûter de Noël et les préparatifs du réveillon. L'objectif pédagogique de ses séances est de transmettre aux enfants le **partage et la solidarité pendant ces périodes de fêtes de fin d'année**.

Période de janvier-février :

- ➔ Les enfants du centre vont suivre les aventures de « **La Petite Taupe** » et **l'aventure du Grand Nord** pour découvrir les animaux du froid et les paysages et le climat du Grand Nord avec la magie des aurores boréales. Nous avons eu l'occasion de prendre le train pour participer à des projections privées de 4 courts- métrage de dessins animés adaptés au public maternel soit du cinéma muet, en musique ou image et bruitage au cinéma Le Crystal Palace à la Charité sur Loire.

Période mars-avril :

➡ Cette période a été dédiée **au Carnaval des Animaux avec la création d'instruments de musique et de masques animaux** pour se déguiser. Ce fût l'occasion de **manipuler des instruments à cordes, à vent, et de jouer les chefs d'orchestre** avec ceux de la malle musique. Nous avons pu participer à **un festival « tant de paroles »** à Fourchambault où les enfants ont applaudi des réalisations originales créées par l'espace jeune de centre social de Fourchambault pour un spectacle plein d'humour, de magie, de jonglerie tout en musique et stands festifs en libre-accès sur les jeux olympiques.

Période mai-juin :

➡ Elle a fait l'objet de propositions d'activités sur les moyens de transports et sur tous les types de véhicules à partir des albums du **« LOUP QUI NE VOULAIT PAS MARCHER et DU TRAIN DES SOURIS »** et à l'aide de documentaires sur les véhicules de chantier, de la ville (bus, ambulance, pompier, police et éboueur), train, voiture et avion). Ce thème nous a donné l'occasion d'animer des jeux d'écoute sur les bruits dans la ville de chaque véhicule, de découvrir des métiers et de les miner ou imiter.

Nous avons organisé des parcours extérieurs à l'aide de panneaux du code de la route pour initier au vélo, tricycles, vtt à roulettes ou sans, rosalie, les enfants fréquentant le centre selon leur niveau d'apprentissage et âge.

➤ **PROJETS REALISES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES**

VACANCES DE TOUSSAINT :

Pour faire plaisir aux enfants et aux grands et développer l'imaginaire, les différents états émotionnels (la peur, le rire, la joie) , la créativité, la sensibilisation culturelle , la magie d'être quelqu'un d'autre pendant un petit moment soit d'effrayant ou de beau , de puissant , ; le thème choisi en équipe fût **les aventures d'un gentil fantôme GUSTAVO pour fêter HALLOWEEN** .

Les 2 axes pédagogiques qui ont été définis en équipe est d'orienter la célébration d'halloween à travers la gentillesse, le rire et l'humour et la deuxième semaine plutôt sur la peur avec l'obscurité, les jeux de lumière, les bruits effrayants , la maison hanté **avec les aventures de Petit loup qui fête Halloween avec ses amis.**

Pour **une journée festive du 31 octobre** un goûter spécial Halloween a été préparé et fait par les enfants ainsi qu'une chasse aux bonbons dans le centre avec un bal déguisé le matin en salle de jeux.

VACANCES D'HIVER :

Les activités de loisirs ont été déclinée à partir du thème de **L'OURS** sur les 2 semaines .

Pour la première, les enfants ont découvert **l'univers des OURS BRUNS** à partir des aventures de **Petit OURS BRUN et de ses figurines** pour jouer dans les coins jeux librement. Et à travers du **conte de boucle d'or et les 3 ours** pour s'en inspirer afin de **créer les marionnettes** des personnages du livre. Les enfants pourront jouer à s'inventer des histoires avec leurs marottes et faire semblant d'êtreNous nous sommes rendus à **un spectacle de marionnettes « Le Monde de Rémy »** qui a

repris les personnages de boucle d'or et des 3 ours pour faire un clin d'œil à notre projet d'animation.

Pendant les temps informels, ils pourront jouer aux jeux de cartes de boucle d'or pour reconnaître les différentes tailles et **ordres de grandeurs des objets et des ours** (petit, moyen, grand). Et, les tous petits pourront jouer à **faire dormir bébé ours** en respectant les rituels du sommeil. A travers la lecture de petits docs, les enfants se familiariseront avec l'habitat, les différentes parties du corps de l'ours et les différentes familles OURS. (ours noir, grizzli, ours en peluche, la peau de l'ours, la tanière, les griffes.....).

Pour se rendre au point d'eau, toilettes et salle de jeux, **les empreintes d'ours** ont été réalisées pour visualiser ces trajets depuis la salle d'activité. Des activités de collation dont les céréales au miel et **un goûter avec du miel** ont été proposés aux enfants. Au temps calme, **des séances de relaxation** avec Petit YOGY dans la forêt qui rencontre les pattes de l'ours ont été appréciées des enfants.

La deuxième semaine, a été consacrée à **L'OURS POLAIRE** avec **les albums de PLUME** pour connaître son environnement, son mode de vie, et les activités créatives et de bricolage pour mettre l'accent sur le toucher et les différentes fourrures de L'OURS et le changement climatique avec la fonte des neiges et de la diminution de la taille de la banquise. En découverte scientifique et artistique, les couleurs de l'aurore boréale ont décorés la salle d'activité et leur maison.

Vacances de printemps :

Elles ont été une balade sensorielle et gourmande. Elles ont mis en éveil les 5 sens des petits par une programmation d'activités éducatives ; jeux, bricolages, coloriages, histoires, comptines, chansons, dégustation, ateliers culinaires et culturels autour **du CHOCOLAT**.

A travers un verre de lait au chocolat, on a essayé de répondre à plusieurs questions que l'on a posé aux enfants sur ce thème :

- **Comment fait-on le chocolat ? Quelle couleur est le chocolat ? Lequel est votre préféré ? Connait-tu d'autres façons de manger du chocolat ? D'où vient le chocolat ?**
Alors on a fait appel à une experte en chocolat qui fabrique le chocolat dans sa chocolaterie à **L'OFFICINE DU CACAO** à La Charité sur Loire. Elle est venue lors d'une visite sur le centre, nous faire goûter différentes sortes de chocolat à travers un KIM GOUT les yeux bandés, avec l'observation du globe terrestre pour situer les pays qui cultivent le chocolat.
- En **ART VISUEL**, les enfants ont reproduit un patchwork de cabosses colorées au craies pastel et colorées sur une feuille de canson.
- **Pour le goûter**, nous avons mangé **les tablettes de chocolat** fabriquées à la Chocolaterie. On s'est régalé !
- Nous avons décoré la porte du dortoir en la recouvrant d'un billet d'or **du film WONKA**, la suite de Charlie et la Chocolaterie.
- Pour **patouiller** avec nos mains et on avait le droit de se salir, on a **fabriqué de la pâte à modeler chocolat**. On était content de s'en mettre partout. C'était un bon souvenir.....

Nous avons également la visite de la mamie de Marius qui nous a lu une belle histoire de CHOCOLAT. Les enfants ont adoré cet échange autour de cet album. D'ailleurs, ils ont été plus attentif à la lecture préparée et par la voix douce et captivante de leur aînée.

C'est pourquoi, à la suite de ce succès, j'ai décidé **de monter des animations intergénérationnelles : à la rencontre des aînés** en faisant intervenir sur le centre d'autres mamies volontaires à partir d'activités ludiques telle que raconter des histoires, jouer ensemble à des jeux de société traditionnels, colorier.

La deuxième semaine, nous avons programmé les activités en fonction de la visite réservée à la Confiserie de Pougues-les-Eaux : **LES POUGATINES** ce qui nous a donné notre fils conducteur pour organiser les activités sur le thème **DES CONFISERIES**. Lors cette visite, les enfants ont découvert la spécialité du bonbon de Pougues en devinant les ingrédients par l'odorat et le goût mais celle reste une recette cachée.

La salle d'activité s'est transformée en une salle acidulée et colorée de **guirlandes de bonbons, de sucettes, gâteaux cup cake** en tout genre que les enfants avaient coloriés et découpés. Comme chaque vendredi où les enfants choisissent leurs activités ; ce fût une matinée de grand jeu collectif en équipe de chasseur de bonbons avec des petites épreuves dans la salle de jeu.

VACANCES ETE : programme de juillet

Pour être en lien avec l'actualité du moment et élargir le volet LES JO à PARIS , j'ai choisi une orientation pédagogique sur **« LE JEU SOUS TOUTES SES FORMES AVEC L'ENFANT »** pour mobiliser mon équipe sur à la fois des activités sportives telles que LES JEUX OLYMPIQUES mais aussi plus créatives et calmes pour avoir un programme équilibré et diversifié en fonction des compétences complémentaires de chaque animateur et du profil de chaque enfant. Ainsi, les enfants ont pu découvrir **des activités multi -sport** par le biais d'éveil en **baby-basket** soit en salle ou en extérieur, **baby-foot**, danse revisitée des JO spéciale maternelle, des épreuves de jeux d'eau, des épreuves **athlétisme** (course, relais, course d'obstacle, lancer de poids dans le bac à sable), **initiation judo** avec l'intervention d'une maman sourde et muette pour l'approche handisport et **de hand**.

A travers la découverte de ces sports, les objectifs pédagogiques recherchés ont été atteint à savoir :

- **Le partage- l'entraide-le développement de comportement plus tolérants- la collaboration et le respect des différences.**

Nous avons développé le thème du jeu et l'enfant à travers **les jeux de société** soit traditionnels, jeux de cartes, de plateaux, de rôles, avec les jeux que nous disposons sur le centre en s'assurant que les enfants connaissent bien la règle et en jouant avec eux. Puis, par **l'animation découverte de nouveautés avec l'intervention de la gérante du magasin de jouets**, la Quincaillerie à La Charité sur Loire qui a passé une après-midi à nous présenter pendant le temps calme d'autres jeux de stratégie, d'observation, de coopération, de manipulation. Nous avons profité également des jeux XXL que nous avons sur place pour organiser des tournois en salle de jeux ou à l'extérieur tels que le jeu de l'oie, des petits chevaux, memory, puzzles, morpion, danse interactive.

En extérieur, **des relais ou parcours et circuits d'eau, structure gonflable d'eau** ont été proposés lorsque la météo était clémente. Les enfants ont pu s'expérimenter à faire du vélo sur le balisage au sol prévu à cet effet dans la cour du centre.

Ils ont redécouverts le jeu de quilles ou de pétanque et du croquet sur gazon pendant l'exposition sur les JO : **« le sport et la culture au Musée de Bourges »** fin août pour la joie des petits et des grands.

Nous avons privilégié la transmission de valeurs telles que l'entraide, le plaisir de s'amuser et de partager avec des groupes multi-âges. Puis, il a fallu leur apprendre la frustration, la déception, la rivalité mais

la devise du mois a été L'IMPORTANT N'EST PAS DE PERDRE OU DE GAGNER MAIS DE PENSER A BIEN S'AMUSER et de PARTICIPER .

- Réalisation de fresques murales LES ANNEAUX OLYMPIQUES
- Semaine CARAVANE DU SPORT
- Semaine Astérix aux jeux olympiques
- Semaine Flamme olympique et remise de médailles
- Semaine comme un poisson dans l'eau

SORTIES LUDIQUES ET PIQUE NIQUE : SAM PARC ET LE PAL

En fonction des tranches d'âge .

- **Des activités spécifiques** (*grands jeux* : chasse au trésor , pôles sportifs en équipe sous la forme de stands de kermesse pour lancer , ramper, grimper, courir, s'équilibrer et gagner des petits lots ; **sorties** en rapport avec le thème : « regarder des courts métrages au cinéma à la Charité sur Loire sur le thème de l'hiver ») sont proposées aux enfants .
- **Un espace de jeux symboliques** est aménagé (*dînette, marchande, voitures, jeux de construction, de bricolage, poupée....*), disponible et accessible sur les **temps d'accueil et les temps libres** .
- Dans **tous les temps d'installation et de rangement**, les enfants sont invités à participer (*distribution des gobelets et la collation ou goûter , installation de la sieste et des activités et leur rangement*) ;

LES ANIMATEURS proposent **un projet** par période aux enfants **les mercredis** et **un thème** lors des vacances.

IV.LES BESOINS DES ENFANTS

1 . Besoin de sécurité affective et matérielle .

L'enfant a besoin **d'avoir une relation stable** avec une personne qu'il connaît. La séparation avec sa famille peut être source d'angoisse.

Cette personne va **rassurer** et aider l'enfant à **se repérer, à grandir**. On parle alors **d'animateur référent** sur le groupe . Les animateurs vont avoir ainsi des relations **privéligiées et individualisées** avec chaque enfant. Il pourra alors **mieux les connaître** (*besoin, envie, difficulté ...*) et donc mieux **les comprendre**. C'est aussi vers eux que les **parents** iront pour leur confier leur enfant et pour tous, **renseignements ou questions** éventuelles.

L'enfant a également besoin **de connaître les lieux pour se sentir en sécurité**. On privilégiera d'abord les activités sur place ou peu éloignées de leur lieu d'accueil et de vie pour les tous petits en début d'année pour leur apprendre ensuite à s'éloigner progressivement de la structure par de courtes promenades aux alentours et effectuer des sorties lointaines et voyages en bus en milieu d'année scolaire pour éviter que ces moments soient vécus comme stressants et angoissants pour eux .

2. Besoin d'être acteur

L'enfant a besoin de s'intéresser à ce qui se passe et d'y participer.

L'enfant a besoin d'activités, de mouvements (courir, sauter, grimper)

Le jeu est la principale activité de l'enfant. C'est en jouant que l'enfant va découvrir son environnement.

Mais, L'ANIMATEUR doit maîtriser ce qui se passe, s'intéresser, donner des règles et des limites.

L'enfant a besoin de limites pour se construire.

3. Besoin des autres

L'enfant se construit dans la relation aux autres. Les jeunes enfants observent, imitent beaucoup, testent. Ils vont aller jusqu'à provoquer l'autre (enfant ou adulte) dans l'attente de réactions positives (la sympathie) ou négatives (l'agressivité).

4. Besoin d'autonomie

L'enfant a besoin de grandir et pour cela il a besoin d'acquérir une certaine autonomie.

Une fois l'enfant en confiance, grâce aux repères qu'il aura pu se construire, il va progressivement expérimenter des terrains.

L'ANIMATEUR doit lui être présent à tout moment si l'enfant réclame son aide ou s'il sent l'enfant en difficulté.

V. LES OBJECTIFS GENERAUX

- Accompagner l'enfant dans **sa conquête d'autonomie** en créant un cadre où il pourra petit à petit se débrouiller seul.
- Favoriser **l'éveil et l'épanouissement** de l'enfant dans les différents domaines de la motricité, de la perception du monde extérieur et de l'affectivité .
- Favoriser **la socialisation des enfants** (en introduisant des jeux de coopération et des activités en groupe dans les projets d'activités et dans les temps forts ou moments informels de la vie des accueils de loisirs).
- Favoriser **le développement psychomoteur.**
- Permettre à l'enfant de trouver **un lieu de vie agréable et sécurisant** afin qu'il puisse passer ses temps libres (mercredis et vacances scolaires) le mieux possible en répondant à ses besoins.
- **Respecter le rythme de vie** de l'enfant en intégrant dans les activités de la journée des moments de **détente et de récupération.**
- Eveiller **l'imagination et la créativité** chez l'enfant.
- Développer **un climat de confiance, de sérénité et de bien être** entre les enfants et avec l'équipe d'animation, (écoute de l'enfant, disponibilité).
- Permettre à l'enfant **de découvrir** et de **respecter son environnement.**

VI. OBJECTIFS OPERATIONNELS : LES ACTIVITES

Dans le centre maternel, l'action pédagogique est surtout axée sur **la vie quotidienne, la découverte et le jeu.**

Les activités seront adaptées à l'âge des enfants que nous accueillerons et elles répondront à **leurs besoins, et à leurs demandes.**

Pour l'apprentissage social, nous privilégierons **les moments de vie collective** tel que l'accueil, la collation, le goûter, le déjeuner, les temps de repos, les temps libres, le temps de lecture d'albums de jeunesse.

L'accent sera mis également sur **les jeux collectifs, les découvertes culturelles** et toutes les activités qui pourraient **renforcer l'échange et l'acceptation de l'autre.**

Le développement psychomoteur se fera au travers des activités ludiques et sportives avec du matériel adapté et disponible dans la salle de jeux de l'école-maternelle : vélos, trottinettes, jeux d'équilibre et de coordination, ballons, parcours moteur.....

L'équipe d'animation aura pour objectif de permettre à l'enfant de s'amuser en pratiquant notamment :

- **Activités physiques :** jeux de motricité (ballons, baby-gym, pataugeoire, danse, parcours, panneaux de baby-basket, cerceaux, tobogan, échasses, poutre, tunnel, sac de sable, jeux de quilles, tapis de sol)
- **Activités cuisine et pâtisseries,** découvrir des ingrédients, ustensiles et des aliments, éveil au goût par le biais du jeu des Kim et des 5 sens sur les fruits et légumes d'hiver, goûter halloween, biscuits de Noël, crêpes, et pique-nique maison .
- **Activités musicales, théâtrales et d'expressions :** jeux chantés et dansés, comptines enfantines, rondes, fabrications d'instruments pour le Carnaval (maracas) , éveil musical avec les objets du quotidien (jeux d'écoute et bruits de la ville) , marionnettes à doigts (les contes et histoires traditionnels), découverte de spectacle du Cirque, rencontre avec des artistes....
- **Activités manuelles :** découverte de matériaux, matières pour patouiller, dessiner, colorier, coller, décorer, découper.....
- **Activités autour des jeux de manipulation et d'indentification :** puzzles, assemblages, marionnettes, contes, histoires.....
- **Coins d'activités libres avec les jeux symboliques :** marchande, cuisine, poupée, jeux, bibliothèque.....

Les objectifs de ces différentes activités sont de permettre à l'enfant de découvrir des activités nouvelles, et de les vivre dans un esprit de groupe.

Les activités sont organisées par les animateurs, ou par un prestataire de service, qui sont là pour nous apporter leurs savoir-faire et compétences.

Les activités sont cadrées sur des temps particuliers et dans des lieux adaptés, et elles ne finissent qu'une fois que l'ensemble du matériel est rangé, avec l'aide des enfants.

Les familles sont informées des activités et sorties pendant les vacances scolaires par un planning distribué et sur le portail famille du site de la Ville de Pougues-les-Eaux .

VII.LE PROJET DE FONCTIONNEMENT :(une journée-type de la vie quotidienne)

1.LE TEMPS D'ACTIVITES

D e l'accueil de loisirs se déroulent entre **9h45 et 16h30**. Mais cela implique une mise en place avant et après ces horaires.

2. LES TEMPS D'ACCUEIL (le matin de 8h à 9h30 et le soir de 17h à 18h30).

Les enfants sont accueillis à partir **de 8h00 jusqu'à 9h30 de manière échelonnée**. Durant ce temps d'accueil, différentes activités calmes sont proposées aux enfants (coloriage, jeux de construction, et de société, bibliothèque) ; activités qui leur permettent de commencer la journée en douceur.

Une attention particulière sera portée à ce moment de la journée. Il doit être convivial et rassurant autant pour les parents, que pour les enfants accueillis. Pour les personnes extérieures, il reflète le travail de l'équipe d'animation.

Les enfants ont des portes -manteaux pour ranger leurs affaires personnelles. Ils peuvent apporter à l'accueil de loisirs **des doudous** pour les moments de **temps calmes et de repos** (non- négociable pour les 3/4 ans).

Tous les matins, une pause collation à base de fruits et un produit laitier est proposée aux enfants à 9h30.

3 .LE TEMPS REPAS

Les repas de midi sont pris au restaurant scolaire (sauf pique-nique). Les enfants sont par table de 6 avec un animateur à chaque table. Les animateurs encadrent le moment repas et déjeunent avec les enfants. Cela permet **d'avoir des relations privilégiées** avec les enfants et par la même occasion, les animateurs **incitent à l'autonomie** en mettant une table de grands sans animateurs ou par le biais du **tutorat** grands-petits **pour « des petits métiers et rituels déjà instaurés les mercredis »** (apprendre à couper sa viande ou se servir de l'eau et du pain).

Sauf contre-indication médicale, les enfants goûtent et découvrent tous les plats, proposés et servis à table.

Le temps repas est un moment éducatif à part entière et le déroulement doit obligatoirement se faire dans le calme.

4 .LE TEMPS DE PAUSE MERIDIENNE (de 13h30 avec un réveil échelonné jusqu'à 15h30)

C'est **un temps calme et de récupération** en fonction des besoins des enfants et de la fatigue installée au fil de la semaine **pour les 5-6 ans** organisé par un temps allongé sur les matelas en salle de jeux. Puis, suivi **d'un temps de jeux « libres »** sous la **surveillance des animateurs** dans des espaces dédiés et aménagés soit en autonomie dans les coins jeux symboliques par petits groupes de 3-4 enfants. Ou

bien en jouant avec les animateurs à des jeux (cartes ou autres jeux de société et construction, puzzles, coloriage, le coin détente yoga, livres) **que l'enfant aura choisi**.

Pour les plus jeunes de ce groupe, **un temps repos** est mis en place l'après- midi, dans une pièce spécialement aménagée : le dortoir de l'école-maternelle. Un réveil échelonné s'organise, petit à petit les enfants sont confiés aux autres animateurs pour la reprise des activités.

La fin de l'après-midi vers 16h30 se clôture par **un goûter** à l'extérieur en fonction de la météo ou dans la salle d'activités. L'animateur peut organiser **un temps de bilan de fin journée ou réunion** avec les enfants afin de préparer ensemble **la journée de la fête des enfants chaque vendredi** pendant les vacances scolaires. C'est l'animateur qui régule la parole et les échanges des enfants avec un bâton de parole ; avant l'accueil du soir à partir de 17h00.

5. LE TEMPS D'ACCUEIL DU SOIR DU 17h00 à 18h30

A partir de 17h00, les parents peuvent venir chercher leur enfant et ceci **jusqu'à 18h30**.

Dans tous les cas, les enfants restent dans l'enceinte des locaux de l'accueil de loisirs où ils sont sous la responsabilité des animateurs. En cas de retard, les familles sont contactées de façon à récupérer leur enfant le plus tôt possible. Nous comptons sur la responsabilisation des parents pour que cette situation reste exceptionnelle afin de ne pas nuire au bien- être de l'enfant et préserver la relation de confiance instauré avec les familles. Des mesures pourraient être prises si la situation revêt un caractère abusif et répétitif dans la prise en charge de l'enfant au-delà de 18H45.

6.POINT SANITAIRE

La fiche sanitaire est obligatoire pour chaque enfant. Elle doit être signée et complétée par la famille et renouvelée tous les ans. Tout problème médical et protocole d'accueil individualisé (P.A.I) doivent être signalés au directeur et aux animateurs. Les enfants ne doivent en aucun cas avoir de médicaments sur eux. En cas de traitement, ils doivent être confiés par les parents et avec l'ordonnance du médecin à l'animateur référent qui s'occupera de l'enfant.

7. PAUSE DES ANIMATEURS

Après le repas **une pause « de surveillance des enfants »** de 20 minutes **est obligatoire**. Elle est organisée par les animateurs à partir **de 13h30 jusqu'à 14h45** pour garantir à chacun un moment pour souffler, se détendre, s'aérer, **utiliser son portable**, prendre un café ou faire le point sur l'activité en cours ou à installer, ranger le matériel utilisé ou à prévoir, se former et s'informer en équipe.

Il s'agit d'établir un roulement entre animateurs. Un animateur qui soit en pause tout en s'assurant qu'il est toujours un animateur en poste sur le temps de repos des petits. Et, un animateur qui accompagne les enfants aux toilettes et les accueillent dans la salle d'activités en attendant que tous les enfants se réveillent à son rythme et selon ses besoins en sommeil.

Pour le bien-être de l'enfant et **dans le respect de sa phase d'endormissement , il est interdit d'utiliser son portable de part la gêne sonore et lumineuse occasionnée en début de sieste** ; donc il faut penser à mettre en veille son portable dans le dortoir et l'utiliser au moment de la pause.

Pour les animateurs qui fument, sont invités à le faire durant ce temps, à l'extérieur de l'accueil, hors de la vue des enfants et dans un délai raisonnable.

8. L'ORGANISATION DANS L'ESPACE

Les mercredis et durant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs maternel occupe des locaux spécifiques (**salle de repos, sanitaires, espaces d'activités avec du mobilier adaptés, jeux...**) dans le bâtiment de l'école-maternelle de Pougues-les-Eaux : **c'est un lieu partagé.**

A l'extérieur du centre, les enfants peuvent profiter de la cour de l'école avec son aire de jeux aménagée. Dans tous les cas, **ils sont sous l'encadrement des animateurs.**

Dans le centre, il y a **des zones non accessibles aux enfants avec autorisation et accompagnement d'un animateur** : *le bureau et coin infirmerie, les armoires de rangement du matériel de base des animateurs, la cuisine, la salle de repos, le bureau des ATSEMS, les classes, le bureau de la directrice de l'école.*

Ils ont à disposition :

- 1 salle d'activités avec le coin des jeux symboliques, 1 salle de repos, 1 salle de motricité, les sanitaires, un préau et la cour de récréation, un local vélos, des carrés de jardin et possibilité d'aménager 1 autre salle d'activités si besoin, 1 cuisine qui fait fonction de bureau et espace infirmerie et pause -café animateurs , 2 sanitaires adultes.

L'accueil de loisirs prend en charge tout le matériel pédagogique et sportif en plus de ce qui est en commun avec l'équipement éducatif disponible à l'école-maternelle.

L'équipe s'engage à rendre les locaux rangés et propres.

Etant donné que l'accueil de loisirs est dans les locaux de l'école-maternelle ; il est important et nécessaire d'aménager au mieux l'espace dont dispose les enfants. En effet, **l'aménagement de l'espace a une place importante sur le comportement des enfants, il doit être sécurisé avant toute chose, mais aussi permettre à l'enfant d'avoir plusieurs petits espaces bien délimités.**

9. L'EQUIPE D'ANIMATION ET DE DIRECTION

L'équipe des animateurs est composé **de personnes différentes** selon les périodes.

Le mercredi, il y a **2 animateurs qualifiés et fonctionnaire titulaire de la Ville de Pougues-les-Eaux** pour les 3/6 ans dont une directrice adjointe et une animatrice référente et en plus une coordinatrice multi -site.

Pendant les vacances scolaires, l'équipe est composée de **2 animateurs** (1 animateur référent et permanent de la Ville avec soit un stagiaire BAFA ou non-diplômé, ou 1 animateur contractuel diplômé) et **1 animateur supplémentaire** si les effectifs sont au-delà de 16 enfants ou en cas d'activités particulières (piscine, ballade à pied , sorties).

Les fonctions de chacun :

- Cf Annexe1 : **profil de poste animateur/directeur/assistante sanitaire et régisseur**

En cas de besoin pour des activités particulières, il peut être fait appel à **des personnes extérieures.**

Les stagiaires sont pris en charge par la directrice, qui veille au bon déroulement du stage. Les animatrices ont aussi leur avis à donner sur la mise en place sur le terrain et sur les conseils à apporter.

Des évaluations individuelles de l'équipe sont faites une fois dans l'année par la responsable du Service Enfance Jeunesse, Muriel Fuseau pour les agents de la Ville et au cours des séjours de vacances scolaires par la directrice de l'accueil de loisirs pour les contractuels.

- Forme : entretiens individuels
- Contenus :
 - o Diagnostic de départ au cours du recrutement pour connaître les besoins en formations
 - o Bilan de l'action ou évaluation sommative : savoir-faire/ savoir-être/ savoirs
- Outils :
 - o Profil de poste animateur/ stagiaire/ directeur et adjoint/ assistant sanitaire/ régisseur
 - o Grilles d'évaluation individuelles différentes selon le personnel confirmé ou non diplômé, et stagiaire BAFA/ animateur/ équipe de direction
- Perspectives :
 - o Fixer des objectifs à atteindre en début de séjour/ mi-séjour/ fin de séjour
- Apporter des médiations immédiates

Le suivi des animateurs se fait à tout moment sur le terrain et au cours des moments informels (pause animateurs, **réunions de préparation** avant le séjour, **une réunion par semaine les mardis** après l'accueil du soir **18h-19h** pour réajuster la fin de semaine et préparer la suivante, pendant les accueils et au cours de leur activités).

Chaque année, une réunion de réflexion et de travail avec les animateurs est mise en place autour de l'élaboration du projet pédagogique. La rédaction définitive du projet est validée par la directrice de l'accueil collective des mineurs maternel en collaboration avec la directrice de l'accueil de loisirs primaire, LEATITIA FRANCOIS et la coordinatrice du Service Enfance Jeunesse, Mme Fuseau Muriel .

Les réunions d'animateurs ont lieu avant les vacances pour préparer le planning d'activités, les activités spécifiques ayant été réservés auparavant par la directrice.

Un bilan de l'action du projet pédagogique et de fonctionnement a lieu **en fin de période**.

Pour l'ouverture de l'accueil de loisirs le matin et le soir durant les vacances scolaires, **un emploi du temps** est mis en place pour les animateurs avec la directrice selon le temps de travail à effectuer ; et afin qu'il est toujours un animateur qualifié dès l'ouverture ou à la fermeture ; suivi d'une arrivée échelonnée des autres animateurs.

10. LE RESPECT DU PROGRAMME

Des thèmes sont mis en place **les mercredis** et **à chaque période de vacances** pour favoriser *la connaissance du monde qui nous entoure, aiguïser la curiosité des enfants, leur donner accès à des lieux différents.*

Vous devez respecter le projet d'activités et les mettre en œuvre. Ce programme doit vous permettre **de développer vos capacités, de découvrir de nouvelles techniques grâce au travail en équipe, de prendre des initiatives** dans l'organisation des activités.

Vous avez établi ce programme et discuté en équipe. Il constitue la base du contrat entre l'animateur et la Commune. Nul n'est censé l'ignorer dès l'ouverture du centre.

11. RESPONSABILITE

L'équipe d'animation doit mettre en œuvre pour assurer la sécurité des enfants qui lui sont confiés. Il est impératif de respecter les consignes données par la direction et de se conformer à la réglementation de la Direction de la Cohésion Sociale de la Jeunesse et des Sports en vigueur.

Soyez rigoureux sur tout ce qui touche à la sécurité affective, morale et physique des enfants.

NE JAMAIS LAISSER LES ENFANTS SANS SURVEILLANCE. (ne pas hésiter à les recompter plusieurs fois dans la journée.)

12. LE CADRE, LA LOI

La gestion et l'organisation de la vie en groupe sont prises en charge par la directrice qui délègue à chacun des responsabilités selon ses compétences.

Les règles de vie de l'accueil de loisirs (réfléchies en collaboration avec les animateurs et les enfants) sont expliquées aux enfants chaque début de semaine avec le planning d'activités.

En cas de non-respect des règles, d'attitude dangereuse ou irrespectueuse, en cas de détérioration du matériel, les parents seront avertis.

Pour les adultes, les règles de vie sont expliquées aussi en début de séjour, en particulier quant à l'attitude à avoir et sur les responsabilités de chacun. **En cas de non-respect, le contrat de travail pourra être rompu.**

Il est rappelé qu'il est interdit de fumer à l'intérieur de l'accueil de loisirs et en présence d'enfants.

13. LA COMMUNICATION

La communication de l'accueil de loisirs est l'affaire de la directrice et de son équipe ainsi que son organisateur.

Les familles sont sensibilisées et informées à chaque début de période en recevant le planning d'activité.

La presse locale est informée des activités de l'accueil et des articles sont régulièrement publiés pour informer la population.

14. LES PARTENAIRES

L'accueil collectif de mineurs est **un lieu ouvert aux parents**. Ils peuvent venir y rencontrer les animateurs et la directrice- pour se tenir informer de la vie du centre. De plus, lors de

manifestations particulières (spectacle ...), ils sont conviés à **venir partager les moments forts de la vie du centre.**

Lors des inscriptions sur le portail familles, elles sont informées de l'organisation de l'accueil de loisirs et du programme d'activités et sorties pour chaque période de vacances scolaires.

Les prestataires d'activités, ainsi que le transporteur sont en contact avec la directrice et l'organisateur.

15. LA GESTION DU MATERIEL

L'accueil de loisirs est doté d'un matériel pédagogique et technique qui présente souvent un investissement important. C'est pourquoi, nous demandons une attention soutenue sur ce matériel (audio, jeux, livres...).

Veillez à l'entretien et au rangement du matériel, des armoires, et des locaux.

Ce projet pédagogique est susceptible d'évoluer grâce à la participation de tous les acteurs de l'accueil collectif de mineurs maternel.